



Situation des effectifs dans les services : Interpeller le directeur pour arracher les postes manquants et le comblement de toutes les vacances d'emplois !

Les suppressions d'emplois se poursuivent à un rythme soutenu dans toute la France comme dans la direction. Nombre de services sont à bout. Les situations de stress et d'angoisse des collègues atteignent un niveau inédit. « L'urgence » est le quotidien des agents à qui on demande de faire face coûte que coûte.

Impactée par des suppressions d'emplois massives depuis des années, notre direction subit la double peine des vacances de postes qui avaient atteint en 2014 un niveau sans précédent dans toutes les catégories.

C'est en juillet 2014 que les élus CGT ont exigé en séance de CAPL d'affectation une audience d'urgence avec le Directeur général compte tenu de la situation catastrophique des vacances d'emplois dans les Hauts-de-Seine. Ce n'est pas un hasard si deux mois plus tard, l'administration a affecté 10% de la liste complémentaire nationale C dans notre département (soit 92 agents pour 80 réellement présentés).

Au 1^{er} septembre 2015, selon les chiffres communiqués par la direction en CAPL, le sous-effectif dans la catégorie C est de -62,8 agents. D'après les éléments fournis en CAP Nationale, le sous-effectif dans la catégorie B, à la même date, dépasserait les 77 agents dans le 92. Ces vacances s'ajoutent aux suppressions d'emplois qui prendront effet au 1^{er} septembre 2015.

Nous proposons aux collègues de faire l'état des postes manquants et des vacances d'emplois dans leur service. La CGT est disponible pour animer des réunions d'heures mensuelles d'informations à ce sujet sur les sites et débattre des moyens d'action.

Notamment, à l'occasion des prochains CTL et CAPL d'affectation, nous porterons à l'administration les demandes d'emplois et d'effectifs des collègues et exigerons des réponses concrètes de l'administration. Nous rendrons compte aux agents des réponses qui nous auront été faites.

- **DANS TOUS LES SERVICES, FAITES L'ÉTAT DES INSUFFISANCES D'EMPLOIS ET DES VACANCES CONSTATÉES, TRANSMETTEZ-LE À LA CGT ;**
- **RÉUNISSONS-NOUS SUR LES SITES POUR DÉBATTRE DES MOYENS POUR OBTENIR SATISFACTION SUR NOS DEMANDES.**